

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 91.00.612.006.1 DU 30 JUILLET 1991

## Systeme de balances à équilibre automatique à indication du poids et du prix METTLER modèle h

(CLASSE III)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE ET DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

### FABRICANT

METTLER-TOLEDO (Albstadt) GmbH, Gartenstrasse 86, D-7470 Albstadt 1 - Ebingen.

### DEMANDEUR

METTLER-TOLEDO SA, 18-20, avenue de la Pépinière, 78220 Viroflay.

### OBJET

La présente décision renouvelle et complète la décision n° 90.2.07.639.1.3 du 8 juin 1990 (1).

### CARACTERISTIQUES

Les balances à équilibre non automatique et à indication du poids et du prix METTLER modèle LI-h et LIN-h approuvées par décision n° 91.00.611.022.1 du 30 juillet 1991 (2) peuvent être connectées au système de balances SAUTER modèle h approuvé par la décision précitée.

(1) *Revue de Métrologie*, juillet 1990, page 968.

(2) *Revue de Métrologie*, août 1991, page 830.

### INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES

Les balances LI-h et LIM-h appartenant à un système automatique à indication du poids et du prix METTLER modèle h conservent la plaque d'identification et les indications réglementaires prévues par la décision précitée (2).

Elles portent de plus une étiquette auto-destructible sur laquelle figure le nom du système ainsi que le numéro et la date de la présente décision.

### DEPOT DE MODELE

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

### VALIDITE

La présente décision est valable jusqu'au 7 juin 2000.

POUR LE MINISTRE EMPÊCHE :

LE DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,

M. GERENTE